

Vos questions / nos réponses

STAGE DE SENSIBILISATION AUX DANGERS DE L'USAGE DE PRODUITS STUPEFIANTS

Par [Profil supprimé](#) Postée le 09/04/2018 17:25

ou peux t'on faire ce stage sur rennes?
merci de votre réponse.

Mise en ligne le 11/04/2018

Bonjour,

Une réponse vous a été faite il y a quelques jours, vous invitant à prendre contact auprès de la Maison de Justice et du Droit de votre département ou auprès des services du Procureur de la République dépendant du tribunal où votre fils a été condamné.

Vous pouvez prendre contact avec le centre d'addictologie dont vous trouverez les coordonnées en fin de message, il semble selon les informations dont nous disposons qu'il puisse proposer ce type de démarche.

Bien cordialement.

**Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact
avec les structures suivantes :**
